

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

GESTION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET ATTRIBUTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune de Jaunay-Marigny s'engage, dans le cadre de la gestion des demandes de subvention, à respecter les règles de protection des données. La confidentialité et la sécurité des données sont mises en œuvre dans le strict respect du cadre légal et réglementaire. Il s'agit entre autres du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données « Règlement général sur la protection des données » et de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018.

1. Objet du traitement de données

Finalités

Le traitement a pour objet

- L'instruction des demandes et la gestion des dossiers permettant l'attribution de subventions aux associations
- L'inscription des associations dans le fichier général des associations

Bases légales

- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie la commune de Jaunay-Marigny en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 6.1.e) en ce qui concerne la gestion des demandes de subvention
- L'inscription de l'association sur dans le fichier général s'effectue sur la base de votre consentement en application de l'article 6.1.a du RGPD et peut être retiré à tout moment.

2. Données traitées

Catégories de données traitées

Identité du président de l'association et des personnes chargées de l'administration, courriel générique de l'association et du président, adresse de l'association, RIB, données financières, comptables, administratives, données sur les catégories d'adhérents, données sur les ressources humaines : nombre de salariés, de bénévoles.

Source des données

Formulaire des demandes à renseigner sur [VILLE DE JAUNAY-MARIGNY : DEMANDE DE SUBVENTION - ANNÉE 2023](#)

Caractère obligatoire du recueil des données

La non-fourniture des données obligatoires, précisées dans le formulaire par un astérisque, entraînera l'impossibilité de répondre à votre demande.

3. Personnes concernées

Le traitement de données concerne les personnes physiques représentantes des associations sur le territoire de la commune Jaunay-Marigny.

4. Destinataires des données

Les données collectées sont destinées :

- aux agents de la commune de Jaunay-Marigny habilités et aux élus municipaux ;
- Et à la chambre régionale des comptes dans le cadre de son activité de contrôle ;

5. Durée de conservation des données

Pour les données récoltées dans le cadre de la gestion des demandes de subvention :

- En cas d'acceptation d'attribution de la subvention, les données d'identification et financières sont conservées pendant 10 ans
- En cas de refus de la demande de subvention, les données d'identification sont conservées pendant 2 ans

En ce qui concerne l'inscription dans le fichier des associations, les données sont conservées jusqu'au retrait de votre consentement

6. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant.

Exercice des droits

Le délégué à la protection des données (DPD) de la commune de Jaunay-Marigny est l'interlocuteur pour toute demande d'exercice de droits sur ce traitement. Vous pouvez le contacter par :

- mail à l'adresse dpd@grandpoitiers.fr ,
- ou par courrier postal en écrivant à : Monsieur le délégué à la protection des données de la commune de Jaunay-Marigny : 72, ter Grand Rue 86130 Jaunay-Clan

Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Après avoir pris contact avec le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits sur vos données ne sont pas suffisamment respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

7. Sécurité des données

Pour préserver la sécurité et la confidentialité des données collectées, la Commune de Jaunay-Marigny s'engage à mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles au regard de la réglementation en vigueur.